

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION DE THANN • N° 66 • DEC. 2003

THANN

à la une

Place Joffre



Contrat ville
moyenne



Section
Handinage



Noël au
Pays de Thann



Maternelle du
Blosen



Communauté de Communes du



Pays de Thann

SOMMAIRE

Editorial

Voici revenu le temps de Noël.

C'est pour chacun d'entre nous une période privilégiée où nous prenons le temps de nous ressourcer en famille et de lutter contre le rythme trépidant de la vie quotidienne.

C'est aussi un temps de partage et d'ouverture aux autres.

C'est dans ce contexte favorable que la municipalité a souhaité vous rencontrer lors de cinq réunions de quartier.

Vous nous y avez fait part de vos satisfactions et insatisfaction, de vos questions et de vos suggestions sur votre cadre de vie et la qualité des services locaux.

Qu'il s'agisse de la sécurité routière ou de certains comportements individuels au quotidien, vous êtes nombreux à déplorer ces formes d'incivilité et de non respect du bien commun.

Nous n'avons pas à nous résigner par rapport à ces situations.

Chaque citoyen a sa place dans cette mobilisation contre ces formes d'indifférence et d'égoïsme collectif.

Il appartient aussi aux responsables municipaux de mettre en place dans ce domaine des politiques durables où un urbanisme de qualité aura une place importante.



C'est pourquoi, dans le cadre de l'aménagement des Jardins du Blosen, un travail conséquent a été réalisé pour privilégier un habitat de caractère et créer des espaces publics favorisant la convivialité et le dialogue entre habitants.

La rénovation de la place Joffre permettra de renforcer l'attractivité d'un centre ville où il fait bon de se retrouver.

L'aménagement de locaux neufs comme à l'école du Blosen est une occasion de donner

plus de chance à nos enfants en leur offrant des locaux spacieux et bien adaptés aux apprentissages fondamentaux.

De grands chantiers se terminent avec 2003. D'autres s'engagent dès à présent pour 2004.

Je souhaite qu'il en soit de même pour chacune et chacun d'entre vous.

Que cette nouvelle année vous apporte bien des satisfactions et bien des occasions d'engager un avenir meilleur.

Bonnes fêtes à toutes et à tous !

Jean-Pierre BAEUMLER

L'attention au quotidien

A LA UNE

Travaux place Joffre3

DOSSIER

Contrat de ville moyenne.....4

AU PAYS THUR-DOLLER

Le CLIC6

AU PAYS DE THANN

Une chaufferie au bois7

ECONOMIE

Commerces thannois :
innovation et changements9

PARCOURS

Charles Walch.....12

VIE DES ASSOCIATIONS

Le Ski Club Rossberg13
Le Ski Club Vosgien13
Section handinage
au THON15
Conteurs du
Cercle Saint-Thiébaud15

ANIMATIONS

16

TRAVAUX

18

THANN AU QUOTIDIEN 21

Directeur de la publication :
Jean-Pierre BAEUMLER

Publicité-rédaction-réalisation :
ECA Edition - 68120 PFASTATT
Tél. 03 89 57 11 57

Mise en page :
Studio Noir & Blanc - Richwiller

Photos :
Service Communication
de la ville de Thann.
Nicolas Morvan. Page de
couverture : Norbert HECHT

Décembre 2003 - ISSN 1266-6432

Premiers coups de pioche

Place Joffre

Depuis le 25 novembre dernier, les travaux d'aménagement de la place Joffre ont commencé. Dans quelques mois, le centre-ville sera profondément embelli et modernisé.

Le profond remodelage de la place Joffre vient de débuter par un premier décapage d'une zone située le long des bâtiments (mairie, collège, presbytère et hôtel de ville) sans toutefois en perturber l'accès habituel des piétons. Ce décapage de surface va se poursuivre par la suite sur l'ensemble de la place avec un suivi permanent au niveau archéologique.

Cette tâche reviendra aux scientifiques de l'INRAP qui seront présents aux différents stades du chantier.

Préserver le patrimoine archéologique

Les travaux prendront en compte le sous-sol de la place Joffre qui contient un cimetière et permettront de localiser précisément le tracé de l'ancienne muraille d'enceinte de la ville et de l'ancienne chapelle. Pour la commune, la préservation intacte de ce patrimoine est primordiale. Déjà en 2001, la Ville avait demandé à la

Direction régionale des affaires culturelles d'étendre la zone de fouilles à l'espace situé entre la Collégiale et l'hôtel de ville. Grâce à ces fouilles complémentaires non obligatoires, la commune sait où sont enfouies les ruines archéologiques et elle a pu adapter les travaux en conséquence.

Pendant la durée des travaux, une signalisation sera mise en place pour perturber le moins possible les automobilistes et les travaux ont été réfléchis afin de préserver autant que faire se peut la circulation et le stationnement place Joffre.

La place sera alors entièrement remaniée, en léger

devers pour un meilleur écoulement des eaux, avec un espace plus important laissé autour de la Collégiale pour les piétons et les animations. L'accès à la mairie sera facilité pour les personnes handicapées. Un caniveau perpétuellement alimenté en eau ornera la place de belle manière.

Enfin, des prunus seront plantés le long des bâtiments. Ces arbres qui fleurissent en blanc au printemps donnent de magnifiques feuilles rouges en automne. La nature se joint ainsi aux efforts de l'architecture pour embellir le centre-ville de Thann.



Le contrat de ville moyenne

une décentralisation à l'échelle régionale

Peu connu, le contrat de ville moyenne qu'ont signé le 10 novembre dernier la région, la ville de Thann et celle de Cernay, est pourtant décisif pour la réalisation des projets de la commune. Ce contrat engage en effet la région Alsace à financer en partie les projets porteurs

de villes comme Thann, dont le rôle est primordial dans les services apportés aux habitants. *“L'Alsace a la particularité d'être basée sur un réseau de villes moyennes et à côté des pôles urbains importants,* explique François Eichholtzer, directeur général des services. *A Thann, on a accès à*

une large gamme de services et d'équipements en dix minutes à pied du centre-ville. L'idée de la région est d'aider ce réseau de villes qui n'ont pas toujours la dimension critique pour couvrir les charges des services qu'elles offrent à la population. Une sorte de décen-

tralisation à l'échelle régionale en quelque sorte.”

C'est ainsi que la région Alsace soutient, à hauteur de 1,3 million d'euros, des projets qui confortent Thann dans son rôle de ville centre et contribuent à l'attractivité des villes moyennes. Le premier contrat de ville moyenne sur la période 1997/2001 avait par exemple contribué à l'acquisition de l'office de tourisme, la valorisation du Relais culturel, l'aménagement de la maison des associations ou encore la réfection de la piste d'athlétisme.



Conforter
le rôle de la ville
centre

Ce contrat 2003/2006 a retenu plusieurs initiatives sur Thann. Dans le cadre de la restructuration urbaine, Thann sera dotée de subventions allant jusqu'à 40% pour des travaux aussi importants que :

- **l'aménagement de la place Joffre,**
- **la construction d'un nouveau parking**

de desserte du centre-ville dans le quartier Saint-Jacques,



- **la requalification du quartier Schuman** (c'est-à-dire la dédensification du secteur avec la destruction de trois tours),

- **l'aménagement de la place des Vignerons** (déjà réalisé) et la restauration de la fontaine qui s'y trouve.

Le contrat permet également de développer les équipements de centralité et la valorisation du patrimoine.

C'est ainsi que :

- **l'aménagement de la**

- **salle culturelle, d'exposition et de conférence** au premier étage de l'hôtel de ville,

- **la refonte nécessaire des abords de la gare,**

- **la rénovation de la collégiale et l'étude de restauration des ruines de l'Engelbourg**

vont aussi bénéficier de subventions.

Enfin :

- **la création d'une trame verte aux abords de la Thur**, à hauteur de la ZAC Saint Jacques et de la rue de l'Engelbourg,

ainsi que :

- **la mise en route d'un site d'activités tertiaires** à la limite du ban de Bitschwiller-Lès-Thann, sur l'actuel site où se trouve

notamment le skate park, font aussi partie des projets porteurs soutenus par cette convention.

Le contrat a par ailleurs été signé en collaboration avec Cernay, certains projets similaires et la proximité géographique rapprochant les deux villes moyennes. Ces deux communes ont su sur ce dossier, comme dans d'autres à l'échelle du Pays Thur et Doller, travailler ensemble sans perdre leur identité propre.

a U PAYS THUR-DOLLER

Le CLIC pour un déclic solidaire

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (le CLIC) entend développer les actions en faveur des personnes âgées en mettant en réseau tous les moyens disponibles dans le Pays Thur et Doller. Aide aux personnes dépendantes, amélioration de l'habitat, solidarité intergénérationnelles : autant d'actions concrètes que le CLIC va favoriser.

"Notre souhait : permettre d'améliorer le quotidien des personnes âgées". Pour la responsable du CLIC, Brigitte Marchaudon, l'objectif est clair et ambitieux. Pour les 13.400 personnes de plus de 60 ans du Pays Thur-Doller, il s'agit de maintenir, voire d'améliorer leur qualité de vie et tous les moyens possibles doivent être employés pour y parvenir. Des moyens qui existent déjà (pôles gérontologiques, hôpitaux, aides-soignants à

domicile, médecins, associations, conseils des aînés...) et qui travaillent en partenariat avec le CLIC pour créer des synergies.

Parmi les priorités exprimées, les personnes âgées dépendantes demandent surtout de l'aide pour pouvoir rester à domicile. Il faut donc trouver des personnes compétentes pour leur administrer les soins et les aider au quotidien.

"Nous voulons aussi améliorer l'habitat, créer de l'animation locale, favoriser les liens

intergénérationnels, aider les gens lors du passage à la retraite... insiste Brigitte

Marchaudon. Avec le CLIC, nous espérons développer chacun de ces volets en mettant en rapport tout le secteur de la santé qui était déjà très dynamique, en mutualisant toutes les ressources et les expériences, et en élargissant la réflexion."



Accueil de jour et photos de seniors

D'un point de vue administratif, le seul CLIC haut-rhinois géré par un Pays doit formaliser les différents partenariats et passer des conventions avec les établissements sanitaires et médico-sociaux. En ce qui concerne les animations, le CLIC a à son actif plusieurs conférences dans les quatre cantons, un "carrefour" au Relais Culturel de Thann, et deux conseils de la gérontologie, dont le dernier s'est déroulé fin novembre. *"Ces manifestations permettent de se retrouver, d'échanger et de déboucher sur des propositions enrichissant le pro-*

jet annuel. Cela permet d'avancer la réflexion, par exemple, cette année, sur l'accueil de jour."

Et parmi les actions marquantes à venir, le CLIC va mettre en place à la médiathèque de Thann pendant tout le mois de janvier une exposition sur le thème des liens intergénérationnels, avec de belles photos prises chez des familles du secteur. L'exposition "Avec mon grand-père, avec ma grand-mère" sera complétée par la lecture de contes et des rencontres avec des écrivains ayant écrit sur les liens entre générations.



Une chaudière qui fait feu de tout bois

La communauté de communes du Pays de Thann a choisi d'installer une chaudière au bois pour alimenter le lycée, le collège Walch, la piscine et la salle des sports en construction. Une façon de privilégier les énergies renouvelables et les ressources locales.

D'ici un an, le chauffage au gaz ne sera plus qu'un chauffage d'appoint dans le secteur de la cité scolaire. Une chaufferie au bois va en effet prendre le relais du système actuel. Un choix de la communauté de communes qui va dans le sens de l'histoire, selon l'initiateur du projet, André Clément, vice-président de la Communauté de communes du pays de Thann : *"Le futur, ce sont les énergies renouvelables. On est dans une vallée très très forestière, avec beaucoup de bois de qualité modeste*

qu'on vend difficilement, à plus forte raison depuis la tempête de 99. On a abondamment de quoi alimenter la piscine, qui est une grosse dévoreuse de calories, mais aussi le lycée Scheurer-Kestner, le collège Walch, la future salle des sports et même la nouvelle gendarmerie quand elle sera construite."

Le gaz carbonique de 300 maisons en moins

Outre l'argument écologique, André Clément rap-

pelle que la collectivité aura acquis son indépendance énergétique.

"L'investissement de départ est un peu plus cher mais le jeu en vaut la chandelle car le prix du bois n'évolue plus contrairement aux autres énergies".

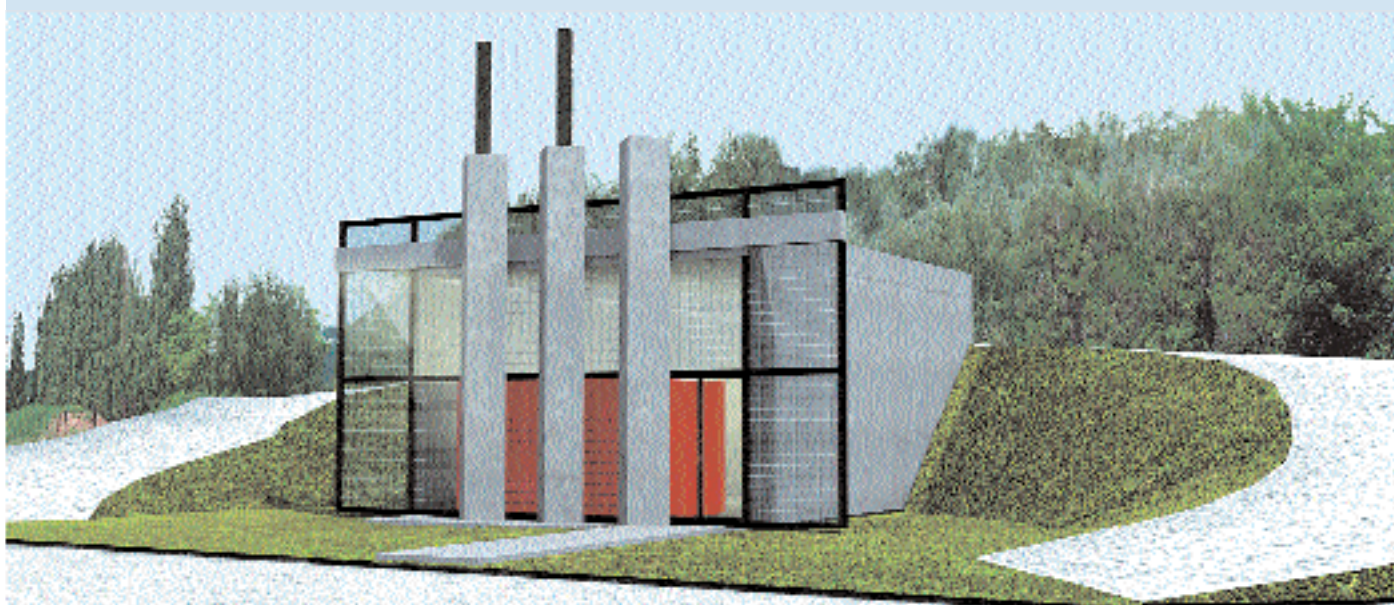
La chaufferie, d'un coût estimé à 760.000 euros TTC, est subventionnée à hauteur de 30% par la région et 30% par l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise des énergies). Elle sera quasiment automatique.

"La chaufferie consommera 1.000 tonnes de bois

par an, souligne Pierre Eschbach, du cabinet Energie-concept chargé de l'étude de faisabilité. A titre de comparaison, ça évite de consommer 350.000 litres de fioul par an. Et les gains pour l'environnement sont significatifs : on économisera l'équivalent de 300 pavillons en rejets de gaz carbonique."

La mise en service est prévue pour fin 2004 et André Clément est persuadé de la pertinence de ce choix.

"Cette chaufferie sera un exemple de ce qu'il est possible de faire. J'espère que ça va inciter d'autres collectivités à en faire autant".



Première esquisse du projet de chaufferie bois

Commerces thannois

De l'innovation et des changements

MENUISERIE RUFFIO

Le menuisier thannois Alain Ruffio vient d'être primé au concours "entreprises et innovations du Pays Thur-Doller". Ce prix récompense l'ingéniosité de ce menuisier de 41 ans qui vient d'inventer un nouveau concept d'escaliers. *"Cet été, je montais deux escaliers, ce qui est très ennuyeux à installer parce qu'il y a beaucoup de raccords, raconte Alain Ruffio, et l'idée m'est venue de réaliser l'escalier différemment. Il y aura toujours le même nombre de pièces, une soixantaine environ, mais je vais en simplifier l'assemblage : il y aura moins de contraintes, la ligne sera plus fluide et ça laissera passer plus de lumière. Et la lumière, c'est ce qui donne du cachet à l'escalier."*

Avec une récompense de 2.000 euros, Alain Ruffio va pouvoir déposer un brevet et faire appel à un bureau d'études qui vérifiera que cette nouvelle forme d'assemblage respecte bien les normes en vigueur. Ensuite, le menuisier thannois prendra le temps de mûrir et développer son projet, le tout dans un souci permanent de qualité.



Primé au concours "entreprises et innovations du Pays Thur-Doller"

MUNCK CHASSEUR

Déjà propriétaire d'un magasin de chaussures dans le centre-ville d'Altkirch, Hubert Munck arrive à Thann au 33, rue de la Première Armée, en lieu et place d'Est chaussures. Munck Chasseur espère amener un style nouveau et dynamique en présentant toutes sortes de souliers et bottes pour hommes et femmes, ainsi qu'un beau rayon enfants.



LE RESTO DU BAROCK

Après avoir longtemps tenu le Memphis, Guy Husser tente une nouvelle aventure dans la restauration à Thann avec "Le resto du Barock", à l'angle de la place Joffre et de la rue Curiale, juste au-dessus du café concert qui anime les soirées thannoises. Au menu, une trentaine de tartes flambées à volonté : sucrées, salées, végétariennes et surtout originales ! A essayer entre autres, les tartes flambées aux poireaux et lard, à l'ananas gratiné, au piment ou au thon et épinards.



Commerces thannois : de l'innovation et des changements (suite)

BOUTIQUE ID LINGERIE

La boutique installée 29, rue de la Première Armée, est passée du prêt-à-porter milieu de gamme à la lingerie féminine. Sa propriétaire, Bernadette Dreyer, a voulu diversifier le contenu de son magasin et propose désormais les grandes marques de la lingerie, des collants, des pulls, de la lingerie de nuit et des maillots de bain, dont la nouvelle collection arrivera d'ailleurs en janvier.



AGENCE IMMOBILIERE LES TROIS SAPINS

L'agence immobilière des trois sapins ouverte au 54 de la rue du Général de Gaulle depuis quelques mois propose toutes les transactions possibles : vente et location, particuliers et commerces, et ce dans tout le pays Thur et Doller. L'agence indépendante gérée par Hervé Wermuth et dirigée par Jean-Jacques Klingelschmidt propose par ailleurs des estimations gratuites.



AUX 4 COINS

Virginie Bezzina a repris en main La Carterie installée au 27, rue Gerthoffer et l'a rebaptisée "Aux 4 coins". Cette ancienne comptable propose tous les travaux d'encadrement pour mettre en valeur et conserver les peintures, canevas, photos, lithogravures... Elle a même déjà encadré des T-shirts, de l'ivoire ou des chaussures de bébé. "Aux 4 coins", ce sont donc des cadres standard ou sur mesure, de la miroiterie, mais aussi des expositions sur les murs de la boutique.



OUATINAGE D'ALSACE

L'entreprise de Serge Ciarletta a transformé d'anciens ateliers en un large espace commercial où s'expose une gamme de 2 500 tissus différents. Outre ces kilomètres de tissus, on trouve aussi chez Ouatinage d'Alsace des canapés "clic-clac", des rideaux, des voilages et un atelier de réfection qui connaît un grand succès. Installé depuis toujours au 17, faubourg des Vosges, Ouatinage d'Alsace fêtera ses 25 ans d'existence en février prochain.



PLANETE COMPUTERS

Ouvert depuis un mois au 126, rue de la Première Armée, Planète Computers vend du matériel informatique. Ordinateurs, PC, périphériques, imprimantes, consommables... En un mot : tout ce qui est nécessaire à la maison ou au bureau. En plus des produits, Franck Gros et Sylvie Stelo assurent le dépannage, la maintenance, le conseil et l'initiation, notamment à internet et aux systèmes d'exploitation.



SPORTING BAR

À la mi-août, Jeannine Thebaud a repris la gérance du café au 41 de la rue Gerthoffer pour s'installer dans une ville tranquille et qui lui plaît bien.

Outre les boissons habituelles, le Sporting bar propose à ses clients de quoi miser, que ce soit au PMU ou au Rapido.



AU BONHEUR DES PETITES MAINS

Après avoir passé neuf ans dans le textile chez Boussac et avoir connu deux licenciements économiques dans le textile en un an et demi, Caroline Schmidlin a ouvert avec beaucoup de courage et de conviction "Au bonheur des petites mains" au 54, faubourg des Vosges, en face de l'entreprise Riby à la sortie de Thann. Cette jeune Bitschwilleroise de 28 ans propose 500 tissus différents, de l'habillement, de l'ameublement, de la mercerie, des créations, des étoles, des sacs en modèle unique, des tabliers, un rayon broderie et divers produits confectionnés. Bref, tout pour le plaisir des couturières et des coquettes.



OPTICIEN AFFLELOU

L'opticien Afflelou a ouvert ses portes le 18 novembre dernier dans les locaux occupés il y a peu par le journal L'Alsace rue de la Première Armée.

Le responsable du magasin, Eric Schirch, explique que de nombreux Thannoïsiens venaient dans les magasins mulhousiens, d'où l'idée de se rapprocher d'une partie de sa clientèle. Le groupe Afflelou compte 500 magasins en France, six dans le Haut-Rhin.

La boutique thannoise expose 900 modèles de paires de lunettes de vue, ainsi que des lunettes de soleil ou encore des lentilles.



PARCOURS

Charles Walch Thann au-dessus du chevalet

Il était né à Thann. Désormais, il y reposera. Le corps de Charles Walch était enterré avec son épouse Maria dans un relatif anonymat d'un cimetière parisien du seizième arrondissement. La décision a été prise de rapatrier leurs corps dans la ville où ils se sont connus lors d'une journée de crémation des trois sapins, en 1923.

Un des neveux du peintre thannois, François Walch, est à l'origine de cette initiative. Même s'il n'a pas souvenir de son illustre oncle, décédé subitement en 1948 à 52 ans, François Walch a cherché à maintenir vivace le souvenir de l'artiste.

"Charles Walch n'était peut-être pas connu comme Picasso par exemple, concède-t-il, mais ses toiles étaient bien considérées dans le milieu artistique. Il a quand même marqué son époque".

Thann ne s'y est pas trompé, donnant son nom à un collège en 1970 et offrant une concession à perpétuité dans son cimetière.

En 1896, Charles Walch naît sur les bords de la Thur avec le bras droit atrophié. Ce handicap développe rapidement sa sensibilité artistique et il n'a de cesse de progresser en dessin et peinture pour en faire son métier. En 1918, repéré par un médecin major, il obtient une bourse pour étudier à

Paris. Un choix significatif de ses convictions puisqu'à l'époque, l'Alsace était plutôt tournée artistiquement vers l'Allemagne.

La Collégiale peinte de mémoire

De 1923 à 1936, Charles Walch expose régulièrement ses œuvres, plutôt expressionnistes à ses débuts, puis de plus en plus colorées, représentant des instants de vie familière et campagnarde. Mais ce n'est qu'en 1937 qu'il connaît la consécration avec une

médaille d'or à l'exposition universelle de Paris, puis une exposition à la galerie Billiet-Worms à Paris. La guerre marque profondément Charles Walch et ses œuvres s'en ressentent, devenant, en réaction au contexte du moment, plus colorées encore.

C'est en 1944, alors qu'il entend une émission de radio évoquant la guerre à Thann, qu'il témoigne une de ses plus belles marques d'affection à sa ville natale en peignant, de mémoire, un paysage représentant la Thur et la Collégiale. *"Charles Walch était sincèrement attaché à Thann, indique son neveu. Cer-*

taines toiles étaient signées Walch-le-Thannois".

A Paris, nostalgique de sa cité natale, il garde une photo sur son chevalet qui représente Thann sous la neige. Au dos de ce cliché, un texte manuscrit du peintre est sans équivoque : *"Dans le grand silence, que d'heures douces nous avons vécues ensemble. Que la neige en or et argent brillait sur les branches, que le printemps nous inondait de ses lumières douces et fraîches, que la rouge chaleur de l'été vibrait sur la nature entière, où lors de l'immense regret de l'automne, nous nous aimions toujours."*



VIE DES ASSOCIATIONS

L'amitié montagnarde du Ski Club Rossberg

Quand on entre dans la célèbre Waldmatt, le refuge du Ski Club Rossberg niché dans le massif du Rossberg, on ressent tout de suite l'esprit à la fois moderne et traditionnel de ce club fondé en 1911. *"L'esprit du club est double, confirme Pierre Luttenauer, vice-président de l'association. Il y a d'abord l'esprit d'amitié qui rassemble les randonneurs tous les dimanches et jours fériés dans notre refuge. On se retrouve autour de l'amitié montagnarde, c'est très convivial. On se réunit pour être ensemble, même quand on ne va pas skier."* Le club organise par exemple une fête montagnarde, un loto, des randonnées et des sorties découverte autour du kayak,

du VTT ou de la via ferata. Le refuge de 20 lits et 50 couverts nécessite également beaucoup de temps pour les bénévoles.

L'autre aspect du club, c'est la compétition. Et ces derniers temps, le palmarès est éloquent. A 18 ans, Sébastien Auer est devenu champion des Vosges toutes catégories. Son cousin, Laurent Auer est quant à lui champion des Vosges cadet. Au total, ce sont cinq coureurs du club qui participent aux courses européennes de la Fédération internationale de ski. Une belle récompense pour cette association qui, avec 130 membres, une quarantaine de compétiteurs et une dizaine de moniteurs fédéraux, mise sur la formation des jeunes. Les stages



dans les Alpes et les entraînements réguliers dans les Vosges ont sans doute contribué à ces bons résultats.

Par ailleurs, conjointement avec le Ski Club Vosgien, le Ski Club Rossberg organise quatre compétitions officielles par an : une au Markstein et trois au Thanner Hubel si l'enneigement est suffisant. Une collaboration

entre les deux clubs qui permet de donner au Rossberg ses lettres de noblesse dans le milieu du ski.

Président : Gérard Gless
3, chemin du Hubacker
68800 Thann
Tél. 03 89 37 24 27

Le Ski Club Vosgien sur la bonne pente

Avec ses 260 adhérents, le Ski Club Vosgien de Thann a tout d'une famille nombreuse. On y trouve des hommes et des femmes de tous milieux et de tous âges, même quelques skieurs nés avant la création de l'association en 1926. Tous se

réunissent autour de leur passion commune (le ski), d'un site naturel magnifique (le Thannerhübel, sur les hauteurs de Bitschwiller-Lès-Thann), et surtout d'un état d'esprit que définit Alain Vidal, président du club depuis 13 ans. *"Notre philosophie, c'est d'abord de*

créer des liens d'amitié entre les membres, d'avoir du plaisir à se retrouver. On demande aussi aux gens de s'investir dans la vie du club parce que nos remontepentes et le refuge ne fonctionnent le week-end et pendant les vacances de Noël que grâce à l'action des bénévoles. Et lorsqu'on ne fait pas de ski, on se retrouve pour entretenir le site, faire des sorties pédestres ou à vélo l'été, ou organiser nos manifestations : la bourse multisports, la fête montagnarde et la bourse aux skis."

Le Ski Club Vosgien met aussi l'accent sur la formation avec une école de ski de

80 enfants encadrés par une vingtaine de moniteurs diplômés, ce qui débouche naturellement sur la compétition. Et les 49 engagés du club ramènent des résultats encourageants. La preuve : une 7^e place la saison dernière au classement général des clubs du massif vosgien (qui en compte environ 200) et une 4^e place chez les jeunes. Ce qui laisse espérer un podium pour cette année.

Président : Alain Vidal
7, rue des Vergers
68800 Thann
Tél. 03 89 37 26 40



VE DES ASSOCIATIONS

De l'handinage pour s'épanouir

Après seulement trois saisons, la section handinage du Thann Olympique Natation a prouvé aux plus sceptiques son caractère indispensable. Non seulement le nombre d'enfants participant au projet est passé de un à treize, mais les résultats obtenus dépassent tous les espoirs de Nathalie Kirner, éducatrice sportive à l'initiative du projet. "L'objectif, c'est tout simplement qu'ils se sentent bien", précise-t-elle. Mais ça va en fait au-delà de ça. L'handinage leur permet un épanouissement personnel. Ils apprennent à se surpasser, ils ont d'ailleurs beaucoup plus de volonté que les valides. Ils font des compéti-

tions avec les valides, ce qui permet de mieux les intégrer. Cinq ou six jeunes iront d'ailleurs au championnat de France handisport. Et puis au niveau de leur corps, ils ont plus d'amplitude dans leurs mouvements, quelque chose de physique se passe, les médecins le savent. Ma plus belle récompense, c'est le coup de téléphone de la maman d'un des enfants. Elle m'a remerciée parce que grâce à l'handinage, son fils qui est paralysé d'un côté n'aura pas à subir une intervention lourde qui était prévue."

Nathalie Kirner est épaulée par Agathe Lévêque dans sa mission et elle aimerait plus d'aide pour encadrer



ces enfants de 7 à 14 ans qui nécessitent beaucoup d'attention. "Aujourd'hui, je ne pourrais plus arrêter, confie-

t-elle. Ils m'ont aussi énormément apporté et ils m'ont donné des sacrées leçons de vie et de courage".

La magie des conteurs du Cercle Saint-Thiébaud

Une association qui conte dans le paysage associatif thannois, c'est la section du cercle Saint Thiébaud emmenée par la passionnée Catherine Schluck. L'idée de réciter des contes, novatrice dans l'arrondissement de Thann, lui est venue du groupe des conteurs du Haut-Sundgau. "Un jour, je suis allée les voir et ça m'a charmée, ça m'a parlé. J'ai eu envie de faire découvrir ça aux Thannois, raconte-t-elle. Alors on a fait un spectacle au cercle Saint-Thiébaud et, lors de la première veillée, il y avait 200 spectateurs." Depuis, des membres de l'association se sont pris au jeu et les conteurs du cercle

forment désormais un véritable groupe de cinq à huit personnes.

"C'est une vraie particularité d'être un groupe, explique Catherine Schluck. Ça permet une diversité de tons de voix et de choix dans les histoires. Chaque spectateur va être touché par une histoire ou une voix selon sa sensibilité."

Pour elle, le conte n'est pas une simple histoire pour endormir les enfants, c'est toute une philosophie. "C'est différent du théâtre, il y a une recherche intérieure. Le conteur transmet un message et il s'efface derrière la parole, il n'est plus qu'un intermédiaire. C'est un grand plaisir que de donner



ces messages".

Trois fois par an, lors des veillées d'automne, d'hiver et d'été (en extérieur), Catherine et ses amis diffusent la quiétude, la finesse et la culture des contes.

Ils présenteront également leur passion dans les rues de Thann pendant le marché de Noël. Un endroit et une époque propices pour découvrir la féerie des contes.

★ ★ Noël ★ ★

AU PAYS DE THANN

La féerie continue

On n'imagine plus désormais Thann en décembre sans son marché de Noël et les animations qui l'entourent. Les chalets installés depuis le 28 novembre autour de la Collégiale et de la fontaine Saint-Thiébaud font respirer un parfum de fête, que ce soit par les produits qu'ils proposent ou par les odeurs qu'ils distillent.

Des animations rendent encore plus attrayant ce marché déjà plein de charme : des concerts, des contes, du théâtre, des promenades en calèche et même la visite du Père Noël tous les soirs. Des expositions sur les poupées et le Mecanno sont présentées au Musée des Amis de Thann et à la médiathèque, ainsi qu'autour de la Collégiale.

Les dimanches après-midi, les commerces thannois ouvrent leurs portes. Ce mercredi 17, les conteurs du Cercle Saint-Thiébaud, accompagnés par de jeunes musiciens, présenteront des contes à 14h30 et 15h30 tandis que le chocolat chaud sera offert aux enfants par la Ville de Thann. Jeudi 18, à 20h au Relais Culturel, place au jazz avec l'école de musique municipale. Vendredi, samedi et dimanche, les Bâisseurs joueront leur "Cour des miracles" à 18h30. Vendredi 19, à partir de 17h30, concert exceptionnel avec les Tubas de Noël qui interpréteront des chansons de Noël. Le samedi 20, le Temple de Thann propose des chants participatifs à 16h et la Collégiale accueille les Petits chanteurs de Thann à 20h30.

Dimanche 21, la paroisse de la Collégiale présente "Sors de chez toi, c'est Noël" à 14h30, suivie à 16h30 du concert du Collegium Musicum de Mulhouse et de la chorale Euterpe. Le Père Noël descendra de la flèche de la Collégiale à 17h30. Enfin, le 24 décembre, à 23h30, la veillée de Noël y précèdera la Messe de Minuit.

Le marché de Noël est ouvert du lundi au jeudi de 14h à 19h, le vendredi de 14h à 20h, le samedi de 10h à 20h, le dimanche de 14h à 19h et le 24 décembre de 14h à 17h. Ensuite, le marché de l'an neuf prendra le relais place Saint-Thiébaud du 26 au 31 décembre, suivant les mêmes horaires.

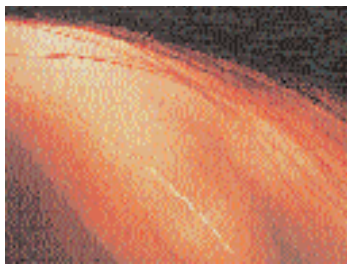
A noter qu'un circuit des crèches peut être visité dans les églises de tout le Pays de Thann entre Noël et l'Épiphanie.

Renseignements complémentaires auprès de l'office de tourisme du Pays de Thann, 7 rue de la Première Armée, Tél. 03 89 37 96 20.



Expressions contemporaines Thann 2003

ou l'art à portée de tous



L'idée était ambitieuse, elle a séduit. Les œuvres présentées en octobre au Relais culturel, au musée de Thann et à la médiathèque du Pays de Thann en octobre lors de cette quatrième édition d'Expressions Contemporaines étaient le fruit d'une collaboration entre artistes et acteurs de la vie économique. Un concept inédit imaginé par la nouvelle commissaire de l'exposition, Gisela Arnaud-Schröder et qui a ravi l'adjointe au maire à la culture et à l'animation, Monique Barraud : *"Cette manifestation permet de démystifier l'art contemporain et de découvrir de nouveaux artistes. La formule de parrainage a attiré plus de mille visiteurs et l'imagination des artistes nous a permis d'entrer au cœur de certains métiers et d'en découvrir la poésie. Le Relais culturel avait d'ailleurs mis en place une savante scénographie pour présenter les œuvres"*

L'exposition a par exemple permis d'associer le salon "Coiffure avant-garde" au photographe Alain Kohl, qui a surpris en photographiant de très très près des cheveux. Le résultat est saisissant. La plasticienne Simone Adou a investi la boutique d'encadrement "Aux quatre coins" avec des bandes de papier blanc de deux à trois mètres de long qui pendaient du plafond et sur lesquelles étaient

dessinés des corps. Et chez Dreyer antiquités, la plasticienne Dan Steffen a installé ses peintures contemporaines dans des cadres très anciens. Un contraste symbolique de la démarche d'Expressions contemporaines. Pour ceux qui n'ont pas eu le loisir de se rendre dans les différents lieux d'exposition, le catalogue complet est à leur disposition en mairie et au Relais.

Devant le succès de cette édition, Monique Barraud donne d'ores et déjà rendez-vous en 2005 aux amateurs d'art... Et à ceux qui ne le sont pas encore !



Le Relais Culturel

Nouveaux locaux, nouvelle saison

Le Relais Culturel, embelli et plus fonctionnel, s'offre une nouvelle fois une programmation éclectique et ambitieuse. Avec comme toujours la volonté d'ouvrir le maximum de Thannois à la culture.

"Mis à part le retard du chantier, nous sommes ravis ! Les locaux sont fonctionnels pour l'administration, on a maintenant un accueil du public digne de ce nom et des toilettes accessibles aux handicapés." Jean-Marie Huez, le Président du

Relais Culturel Régional de Thann ne cache pas son enthousiasme. Les travaux ont certes retardé d'un mois l'ouverture de la saison mais le résultat est à la hauteur des attentes.



Quand on rentre dans le Relais Culturel, un guichet sécurisé accueille dorénavant les spectateurs dans l'extension à l'avant de l'ancien bâtiment. Une fois les tickets achetés, on entre dans le hall déjà existant, mais remis en valeur par plus de luminosité, des murs blancs et une moquette bleue très classique. À côté, la cafétéria, mieux intégrée dans le bâtiment, est plus visible. Une salle de réunion a pu être créée sur le côté gauche du Relais.

Un belvédère pour les expositions

À côté de l'escalier, un ascenseur a été installé pour



permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux étages, et notamment à la salle 2 qui diffuse régulièrement du cinéma d'art et d'essai. L'ascenseur a aussi amélioré les conditions de travail des sept salariés du Relais qui peuvent ainsi monter le matériel lourd (à commencer par les films qui pèsent 40 kilos) plus aisément. En haut du Relais, un "belvédère" a été aménagé. Cet espace vitré avec vue sur la montagne pourrait à l'avenir accueillir des expositions.

Des expositions, manifestations et rassemblements en tous genres, la grande salle en accueille toute l'année. Tous les week-ends sont occupés jusqu'à fin juin. Et l'équipe de Francis Ruhlmann prépare sa propre programmation qui se veut éclectique. Musique, théâtre, danse, humour, variété, cinémas : tous les arts auront leur place sur la scène.

Du cinéma en version originale

Parmi les spectacles au programme, la pièce d'Alfred Jarry "Ubu roi" sera jouée le 9 janvier par des acteurs français, camerounais et

burkinabés. Le 31 janvier, le Relais aura un côté berbère avec le chant de la Tassaout dans le cadre du week-end "Musique du monde" en partenariat avec l'Espace Grün. Et le 19 février, on parlera alsacien grâce à Usgezünt, une pièce

contemporaine en dialecte. Une fois par mois, rendez-vous avec "les jeudis du Relais" pour des spectacles dans le hall de la salle. Et puis cette année, le Relais accroît son effort sur le cinéma non commercial avec des documentaires et du cinéma d'art et d'essai, parfois en collaboration avec les enseignants qui s'engagent à faire un travail pédagogique avec les scolaires. En janvier par exemple, le Relais Culturel projettera le troisième épisode du "Seigneur des anneaux" en version originale. Avec de telles initiatives et une programmation équilibrée, le Relais a décidément trouvé sa place dans le paysage culturel local.

Tous les spectacles, séances de cinéma, renseignements et réservations au
51 rue Kléber, BP 31
68801 Thann cedex
par tél. au 03 89 37 92 52
ou sur internet :
<http://site.wanadoo.fr/relais-culturel-thann>

Un deuxième tremplin pour aller plus haut

On ne change pas une formule qui gagne ! Deux ans après le premier tremplin rock qui avait attiré un millier de jeunes spectateurs, le Relais culturel, le service jeunesse de la ville de Thann et Mix'Thur remettent le couvert pour une soirée prometteuse en décibels en tous genres. Cette deuxième édition se déroulera le 20 décembre à partir de 20 h. Elle permettra à quatre nouveaux jeunes groupes du secteur de s'exprimer sur une grande scène et dans des conditions idéales, et de se faire ainsi mieux connaître du public.

La programmation du concert s'annonce musclée. Le tirage au sort a désigné Virtuous Mind, un groupe de Spechbach-le-Bas, pour débiter la soirée avec ses compositions grunge. Puis Mute, originaire de Cernay, viendra présenter son style : l'émocore. Les Antiviral Tracks, de Wattwiller, monteront ensuite sur scène pour jouer leur metal mélodique. La soirée s'achèvera avec les Thannois de Dark Spirit, qui proposent un metal plutôt sombre et brutal. Le jury et le public voteront pour désigner le vainqueur de la soirée.

La première édition avait connu un franc succès et avait créé une dynamique autour des musiques amplifiées dans le secteur. A n'en pas douter, la deuxième édition aura aussi des répercussions positives pour les groupes qui y participeront.



LA MATERNELLE DU BLOSEN

C'est dans une école moderne et colorée que les enfants de l'école maternelle du Blosen ont pu effectuer leur rentrée scolaire le 2 septembre dernier. Comme la Ville l'avait promis, les élèves ne seront restés qu'une seule année dans des locaux préfabriqués. Le résultat des travaux est réjouissant.

Les 104 enfants évoluent dans un environnement spacieux, coloré et lumineux. L'architecte Yves Pircher a volontairement privilégié les couleurs vives qui plaisent tant aux jeunes enfants afin qu'ils se sentent à l'aise dans leur environnement.

Le bâtiment, autrefois longiligne, a gagné en rondeurs qui adoucissent l'espace. L'axe longiligne et strict que formait le couloir a été amoindri par le fait que chacune des quatre classes a sa sortie indépendante sur la cour de récréation. La magnifique salle d'évolution, l'utilisation de différents matériaux comme le bois ainsi que le grand nombre de fenêtres, donnent tout son éclat à cette maternelle tournée vers l'avenir et qui aura coûté au total 1 240 000 euros.

L'école maternelle du Blosen, désormais agréable pour les enfants de 2 à 5 ans et fonctionnelle pour l'équipe ensei-



gnante, a été inaugurée le 22 novembre dernier en présence du préfet, Paul Masseron, et de l'inspecteur d'académie, Philippe Hemez.

La mairie poursuit par ailleurs sa réflexion afin d'aménager d'autres établissements scolaires dans les temps à venir.

LA RUE CLEMENCEAU

La rue Clemenceau a fait peau neuve entre juillet et octobre dernier. Des travaux de voirie, pour un coût total d'environ 480.000 euros, ont permis de remettre en état le réseau des eaux usées et de l'électricité, ainsi que d'enfouir le réseau téléphonique. L'éclairage a également été rénové et dix emplacements de stationnement ont été signalisés. Mais

la transformation la plus marquante est la mise en place de ralentisseurs afin de diminuer la vitesse des automobilistes dans cette rue fréquentée par de nombreux enfants.

Des ralentisseurs dissuasifs ont donc été installés au carrefour de la rue de la Paix, à l'angle de l'impasse menant au groupe scolaire du Blosen, et à hauteur de l'arrêt du bus scolaire.

Autre innovation importante dans le cadre de la sécurisation du site, la mise en sens unique de la rue Clemenceau entre l'avenue du Blosen et la rue de la Paix aux heures d'entrée et de sortie des scolaires. Des panneaux lumineux se déclenchent automatiquement pour signaler aux automobilistes le passage en sens unique de la rue Clemenceau.



ZAC ST JACQUES

Enquêtes d'utilité publique et parcellaire

La Zone d'aménagement concerté (ZAC) Saint Jacques va faire l'objet d'une enquête d'utilité publique et d'une enquête parcellaire. La Ville a demandé cette déclaration d'utilité publique : pour redynamiser l'offre en logement et répondre aux besoins de l'agglomération de Thann ; remettre en valeur le potentiel de ce secteur contigu au centre ville en sites urbanisables ; requalifier cette zone de friches industrielles à l'abandon ; accueillir un certain nombre de services publics tels qu'un parc urbain, une trame verte le long de la Thur, un parking public de proximité et la création ou le réaménagement d'un équipement destiné à la petite enfance.

Les dossiers d'enquête ainsi que les registres seront déposés et pourront être consultés pendant les heures habituelles d'ouverture des bureaux au public du 15 décembre au 15 janvier prochain à la mairie (au centre administratif). Les observations portant sur l'utilité publique de l'opération ou sur le parcellaire pourront être consignées directement sur les registres d'enquêtes. Dans ce cadre un commissaire enquêteur, Clément Franck, de Lautenbach-Zell, tiendra des permanences à la mairie de Thann. Ces permanences auront lieu le mardi 16 décembre de 10h à 12h ; le lundi 29 décembre de 15h à 17h ; le mercredi 7 janvier de 10h à 12h ; et le jeudi 15 janvier de 15h à 17h.

LES JARDINS DU BLOSEN

A lors que les travaux d'assainissement et de voirie vont bon train, les projets de construction dans les Jardins du Blosen ont été dévoilés récemment. La Ville et la Serm ont choisi de confier la réalisation de ce nouveau quartier au Crédit Immobilier d'Alsace et à Primeva Résidences (une filiale du groupe Atik). Les deux promoteurs entendent s'inscrire dans la demande initiée par la mairie, à savoir faire de ce quartier une zone résidentielle qui permettra de maintenir le dynamisme démographique tout en privilégiant la qualité de vie. Il leur faudra donc maintenir l'équilibre entre les résidences et les pavillons, sans oublier les espaces verts généreux, les pistes cyclables et les prai-



ries indispensables dans un tel environnement.

Dans un premier temps, c'est une petite centaine d'appartements qui devraient sortir de terre. *"Notre politique encourage la création de 30 à 40 logements par an pour maintenir la population au niveau actuel,* précise le maire Jean-Pierre Baeumler. *Ce quartier va permettre aux gens d'accéder à la propriété. Et les demandes sont nombreuses !"*

Dans ce quartier, un parc public de 4.000 mètres carrés et deux zones d'activités



tertiaires ou artisanales verront également le jour, puis, dans un deuxième temps, la nouvelle gendarmerie et un équipement public qui pourrait être une école.

Les appartements de standing, fonctionnels, de diverses tailles et équipés pour la plupart de terrasses, devraient notamment inciter

les familles et les jeunes couples à s'installer dans le quartier. Le prix pour accéder à la propriété se situe dans des moyennes de 1750 à 1850 euros le mètre carré. Le début des travaux est prévu pour le deuxième trimestre 2004 et les premiers habitants devraient emménager fin 2005.

COL DU GRUMBACH ET CHENE DU WOTAN

Les randonneurs thannois l'auront déjà remarqué lors de leurs balades dominicales, le col du Grumbach, sur les hauteurs de la ville, a depuis cet été de nouveaux aménagements. Un ensemble de bancs et table ont été installés sur le site du Grumbach. Divers aménagements ont également été ajoutés : des

nouvelles barrières, des panneaux indicatifs, une signalétique et un panneau directionnel reproduisant la carte du Club Vosgien pour les randonnées du secteur. Au centre de ces aménagements, les trois sapins de type Douglas ont été élagués pour mettre en valeur leur taille imposante. Ces installations, d'un coût de

20.000 euros environ, ont été subventionnées par moitié par la Ville et par moitié par le Conseil général.

L'abri octogonal du Chêne du Wotan a pour sa part été rénové. Des problèmes d'étanchéité et d'écoulement de l'eau ont été résolus grâce à une isolation en cuivre, pour le plus grand plaisir des promeneurs, très nombreux dans ce secteur fréquenté, notamment pour se rendre au Molkenrain ou au Grand Ballon.

A noter que depuis l'aménagement et la rénovation de ces lieux de pause, la forêt est restée aussi propre qu'avant, les amoureux de la montagne étant toujours aussi respectueux de l'environnement.



Mix'Thur

Les musiques s'amplifient en sous-sol

Le service jeunesse de la ville de Thann a souhaité répondre à une attente des sept groupes et à la trentaine de musiciens que réunit l'association Mix'Thur : mettre à leur disposition un local de répétition.

Après avoir envisagé plusieurs endroits possibles, la municipalité a finalement accepté de confier une partie du sous-sol de l'hôtel de ville, un local où étaient entreposées des archives avant leur transfert au centre administratif.

Après des travaux d'électricité et la signature d'une convention entre la Ville et Mix'Thur, les premières répétitions se sont déroulées avec sérieux et bonne humeur, à la grande satisfaction de la nouvelle présidente de l'association, Sophie Dungler. *"Ce local de répétition va permettre à nos groupes de jouer dans de meilleures conditions et plus souvent. Ils pourront progresser plus vite et se développer pour faire connaître leur musique au plus large public possible. Nous confier un local sous l'hôtel de ville, c'est un beau symbole. Cela prouve qu'on fait confiance aux jeunes de Mix'Thur"*.

5

réunions de quartier pour des échanges citoyens

Favoriser la proximité, associer les citoyens à la politique locale pour en faire des acteurs de la cité et pas seulement des consommateurs, échanger des points de vue sur l'avenir de la commune, tels étaient les objectifs de la municipalité lorsqu'elle a décidé de mettre sur pied ces cinq réunions publiques dans les différents quartiers de la ville. Les habitants ont répondu

présents et ont pu assister en introduction du débat à un diaporama présentant, dans tous les domaines, les dossiers en cours et les projets à venir.

Les Thannois, dont de nombreux nouveaux habitants, ont ensuite posé leurs questions ou exprimé leurs inquiétudes en termes de sécurité routière, de voirie, d'habitat, d'aménagements urbains ou de problèmes relationnels. Jean-Pierre

Baeumler et ses adjoints ont alors pu exposer les actions engagées ou prévues dans chaque domaine, prendre note de certaines suggestions et tordre le cou à certaines idées reçues.

Les observations des habitants complètent ainsi le processus de concertation engagé avec les conseils des enfants, des jeunes et des aînés, mis en place par la ville afin de consulter les Thannois au plus près.



Conseil Municipal

24 juin 2003

a adopté :

- la décision modificative budgétaire n°1

a décidé :

- l'attribution de subventions exceptionnelles au syndicat des Apiculteurs de Thann, à l'association Mix'Thur, aux Amis de Thann, au Centre d'Aide par le Travail, à l'association Relais Culturel Régional
- l'attribution de la subvention aux jeunes licenciés sportifs
- l'attribution d'une subvention à l'UST Athlétisme
- la prise en charge par la ville d'un hébergement exceptionnel
- la participation de la ville aux travaux du temple protestant
- la modification du prix de vente d'une parcelle de terrain
- la cession de terrains pour l'aménagement de la rue Clemenceau
- l'attribution d'une concession gratuite au cimetière en hommage au peintre Charles Walch
- l'installation de panneaux photovoltaïques à l'école maternelle du Blosen

a autorisé :

- le mandatement d'une subvention

a approuvé :

- les procès-verbaux des séances publiques des 27 mars et 29 avril 2003
- la conclusion d'une convention entre la Région, la SNCF, la CCPT et la Ville pour l'aménagement de la gare de Thann et de ses abords
- la conclusion d'avenants pour les marchés de travaux concernant la reconstruction de l'école maternelle du Blosen, la transformation et l'agrandissement du relais culturel et l'aménagement de la place Joffre
- la modification de la composition de la commission d'appel d'offres
- le versement d'une cotisation à l'association CISTE "Sur la route des HABSBURG"
- la répartition de subventions aux associations sportives
- la fixation des tarifs de l'école municipale de musique pour la prochaine rentrée
- la fixation des tarifs et rémunérations du personnel d'encadrement pour le centre de loisirs sans hébergement
- la conclusion d'une convention avec l'OPHLM pour la réalisation d'un chantier jeunes
- la modification du règlement intérieur du conseil municipal
- l'adhésion de la ville au Plan Européen des Forêts Certifiées (PEFC)
- l'adhésion de la ville au Conseil National des Villes et Villages Fleuris
- la modification au tableau des effectifs
- le recrutement d'agents saisonniers

a pris acte :

- du compte rendu annuel à la collectivité concernant le traité de concession de la ZAC du Blosen

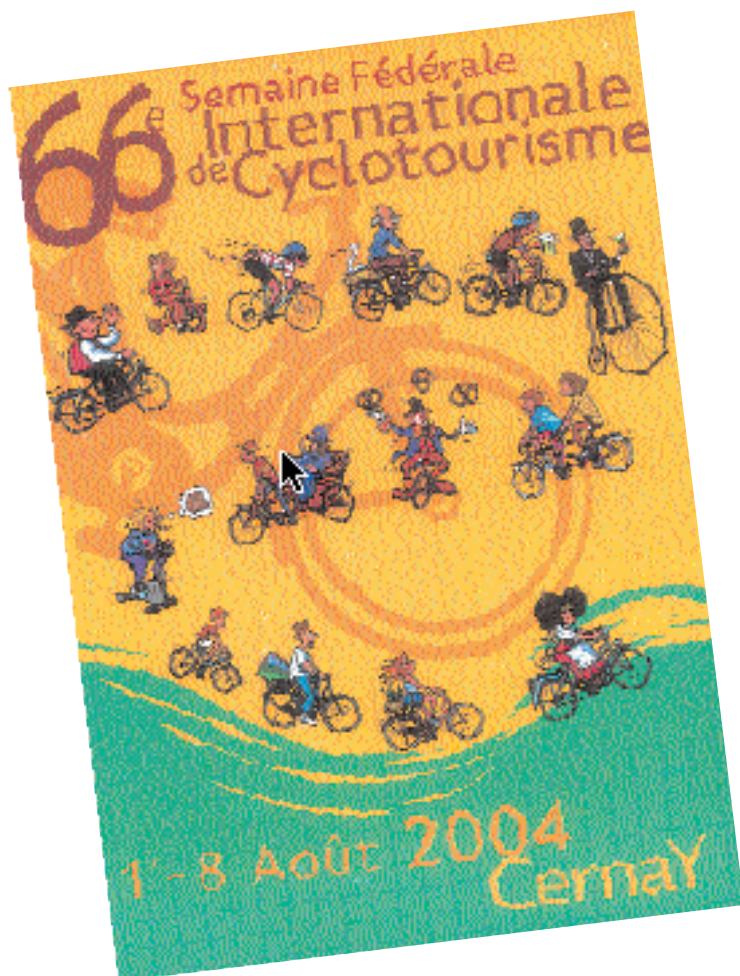
a donné :

- son avis sur le projet TRAM-TRAIN.

15 000 cyclotouristes dans les rues de Thann

Du 1^{er} au 8 août prochain, l'arrondissement de Thann accueillera le plus grand rassemblement mondial de randonneurs à bicyclette.

Le Cyclo club de Cernay et la Fédération française de cyclotourisme organisent en effet la 66^e semaine fédérale internationale de cyclotourisme et ce sont 15 000 personnes qui vont venir pédaler sur les routes du Haut-Rhin.



Pour les cyclistes, il ne s'agit pas d'une compétition mais avant tout de découvrir notre région pendant leurs vacances, bien souvent en famille. Ainsi, chaque jour, un circuit différent est proposé aux participants qui vont parcourir tout le département, ainsi que quelques routes des Vosges et du Territoire de Belfort.

Pour accueillir tous les participants dans de bonnes conditions, le comité d'organisation cherche des caravanes à louer et à installer sur des terrains, ainsi que des hébergements chez l'habitant dans un rayon de 20 kilomètres autour de Cernay.

Si vous disposez d'un peu de place pour aider cette sympathique et ambitieuse manifestation, contactez le COSFIC qui vous renseignera sur les conditions d'accueil et la rémunération.

Comité d'organisation de la semaine fédérale internationale de cyclotourisme,
1 bis faubourg des Vosges
68700 Cernay
Tél. 03 89 75 65 71
cosfic2004@wanadoo.fr

LES brèves

HABITAT

Le PACT du Haut-Rhin propose des financements intéressants pour les propriétaires du département qui envisagent d'améliorer leur logement.

Sont proposés des prêts pour les propriétaires occupants (avec un prêt spécifique pour les personnes handicapées) ; des subventions pour les propriétaires occupant leur logement construit depuis plus de 15 ans ; des subventions permettant aux personnes âgées d'entretenir et d'améliorer leur logement ; et des subventions pour les propriétaires bailleurs souhaitant améliorer les logements qu'ils louent. Le Conseil général, l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, les Caisses de retraite et la Caisse d'allocations familiales soutiennent cette initiative.

Attention, les demandes de financement doivent être déposées avant le début des travaux.

Renseignements auprès du PACT au 03 89 36 24 04 ou 0810 426 526.

CITOYENNETE

Le ministre de la défense a créé une catégorie nouvelle de réservistes citoyens afin d'animer des actions autour de la citoyenneté et de présenter aux jeunes toutes les possibilités offertes par l'armée. Un réserviste local à la jeunesse et à la citoyenneté doit être nommé dans chaque chef-lieu d'arrondissement. Si cette mission vous intéresse, contactez le service jeunesse de la ville de Thann qui vous mettra en relation avec les responsables départementaux.

ENVIRONNEMENT

CHASSE AU SANGLIER

Etant donné les dégâts que causent les sangliers dans le département, le préfet du Haut-Rhin, Paul Masseron, autorise le tir de nuit du sanglier jusqu'au 1^{er} février prochain. Les détenteurs du droit de chasse pourront tirer à partir de une heure après le coucher du soleil jusqu'à une heure avant le lever du jour. Le seul mode de tir autorisé est l'affût, au mirador. Chaque chasseur devra déclarer au maire à l'avance la période d'intervention des tirs de nuit sur le lot de chasse concerné, ainsi que la liste des postes d'affûts. Les tirs devront être effectués par un chasseur debout tirant du haut vers le bas et à courte distance, la luminosité devra permettre l'identification du sanglier et l'affût sera à au moins 500 mètres de l'habitation la plus proche. Deux fusils sont autorisés pour une surface inférieure à 25 hectares, chaque augmentation minimale de 25 ha donne droit à un fusil supplémentaire.

DES PIEDS DE VIGNES POUR LA VILLE



Depuis plusieurs années, la Ville de Thann souhaitait avoir du vin lié au nom de la commune. Thann possède bien une parcelle de terrain au Rangen, en plein périmètre AOC (appellation d'origine contrôlée) mais la ville n'étant pas exploitant viticole et n'ayant pas de qualification en la matière, il lui était impossible de l'exploiter. Plutôt que de laisser la parcelle en friche dénaturer le site, la Ville a lancé en 2001 un appel à candidature auprès des viticulteurs déjà propriétaires sur la pente du Rangen. Et c'est finalement Bernard Schoffit qui a été choisi sur la base de critères de qualité et de notoriété. Il va planter du

raisin sur les 32 ares de cette parcelle inexploitée. Ce viticulteur colmarien possédait déjà des terrains de part et d'autre de la parcelle. Il va maintenant s'atteler à défricher le terrain et préparer le sol pour planter des pieds de vigne. Pendant les trois premières années, Bernard Schoffit n'en tirera aucune production, le terrain sera d'ailleurs mis à disposition gratuitement pendant cette période. Puis, la Ville louera la parcelle au prix fixé par arrêté préfectoral et le viticulteur produira sur le site une cuvée spéciale. Bernard Schoffit envisage de planter 20 ares de Tokay et 12 ares de Riesling. Premières dégustations prévues en 2006.

ANIMAUX

On note de temps en temps une recrudescence des cas d'animaux domestiques, chats et chiens, qui meurent empoisonnés. La municipalité vous demande un peu de respect et d'humanité envers nos amis les animaux et rappelle que le fait d'exercer des

séances graves ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, apprivoisé ou tenu en captivité est passible de deux ans d'emprisonnement et de 30.490 euros d'amende selon l'article 521 L du code pénal.

Conseil Municipal

7 octobre 2003

a adopté :

- la décision modificative budgétaire n° 2

a approuvé :

- le procès-verbal de la séance publique du 24 juin 2003
- le contrat Ville Moyenne
- la répartition des subventions aux associations ayant participé aux animations d'été et aux animations CEL 2002/2003
- la participation communale complémentaire à l'aide financière attribuée par le Conseil Général à un propriétaire pour la restauration de maison ancienne
- la conclusion d'un avenant à la convention de service routier de desserte des quartiers de Thann
- le choix du transporteur retenu pour assurer le transport périscolaire
- l'achat par la ville à l'Etat du terrain formant emprise de la future gendarmerie
- la construction de la nouvelle gendarmerie de Thann : études préalables
- la participation aux frais d'obsèques et de règlement de succession dans le cadre du legs Fischer
- la dénomination de rue pour le lotissement du Haut Verger
- la modification du POS
- la révision simplifiée du POS pour permettre la réalisation d'un court de tennis couvert
- la révision simplifiée du POS pour permettre la réalisation d'une zone d'implantation pour les émetteurs de téléphonie mobile
- l'enquête parcellaire 2^e tranche de la ZAC "Les Jardins du Blosen"
- la modification des PAZ et RAZ "Les Jardins du Blosen"
- la conclusion d'avenants pour la reconstruction de l'école maternelle du Blosen, la transformation du relais culturel et l'aménagement de la rue Clemenceau
- la prise en charge du loyer du responsable de l'unité territoriale de l'ONF par les communes qui en dépendent
- la demande de subvention pour la création d'une piste forestière
- la mise en location de la parcelle de vignes au Rangen appartenant à la ville de Thann
- la création d'une Syndicat Mixte du Pays Thur Doller
- la modification des statuts de la CCPT : adjonction de la compétence "Petite Enfance de Péri-Scolaire" limitées à la cration d'un relais d'assistantes maternelles
- la modification au tableau des effectifs

a décidé :

- l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Terre des Hommes
- l'attribution d'une subvention à la Compagnie des Archers de la Thur

a confirmé :

- la mise en œuvre des options relatives aux lots n° 1 et 2 pour l'aménagement de la place Joffre

a donné son avis :

- sur le dossier de mise en compatibilité du PLU de Thann concernant le projet TRAM-TRAIN Mulhouse Vallée de la Thur
- sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Ill-Nappe-Rhin

a pris acte :

- du rapport de fonctionnement 2003 de la CCPT.

THANN AU QUOTIDIEN

PROTEGER L'ENVIRONNEMENT

50% des consommations d'énergie en France dépendent de nos actes quotidiens. C'est dire que nous pouvons agir pour protéger notre environnement. Pour utiliser des énergies non polluantes, on peut aujourd'hui utiliser des capteurs solaires thermiques pour le chauffage et l'eau chaude, intégrer des capteurs photovoltaïques (panneaux solaires) ou des petites centrales hydroélectriques pour pro-

duire sa propre électricité, ou encore valoriser le bois dans les poêles, les chaudières et les chaufferies automatiques. Pour chacune de ces méthodes, des subventions existent, couvrant de 30 à 80% de l'investissement.

Renseignements auprès d'Alter Alsace énergies
4 rue du Maréchal Foch
68460 Lutterbach
Tél. 03 89 50 06 20
info@alteralsace.org

SANTE • SOLIDARITE

DEPISTAGE DU CANCER DU COLON

A partir de 50 ans, le risque de cancer colorectal (du gros intestin) augmente avec l'âge. ADECA 68, association pour le dépistage du cancer colorectal dans le Haut-Rhin, financée par les organismes d'assurance maladie et le conseil général, propose à tous les hommes et toutes les femmes de 50 à 74 ans de réaliser gratuitement un test Hemocult II®. Les habitants de Thann ont reçu dernièrement un courrier les invitant à se rendre chez leur médecin généraliste pour qu'il leur remette le test. Il est gratuit ! Tous les médecins généra-

listes de votre canton sont prêts à vous remettre le test de dépistage.

Outre le dépistage, la prévention du cancer colorectal repose sur l'alimentation. Pour diminuer le risque de survenue du cancer colorectal, il faut manger moins et manger mieux, c'est-à-dire manger plus de légumes et fruits frais et moins de viandes et de graisses animales.

Renseignements auprès de l'ADECA 68
39 avenue de la Liberté
68024 Colmar Cedex
Tél. 03 89 79 51 89,
secret@adeca68.fr

AIDE A DOMICILE

Si vous recherchez une personne pour assurer l'entretien de votre logement, vous aider dans les gestes de la vie quotidienne, pour garder vos enfants ou encore soutenir vos parents âgés ou un proche handicapé, si vous cherchez un emploi d'aide à domicile, l'association Fami

Emploi 68 peut s'occuper de vos préoccupations et accomplir les démarches administratives. L'an dernier, 1 800 familles haut-rhinoises ont fait confiance à Fami Emploi 68.

On peut contacter cette association au 03 89 32 78 68
www.famiemploi68.org

OPERATION BRIQUETTES

Le Centre communal d'action sociale remercie tous les Thannoïses pour leur chaleureux accueil lors de l'opération briquettes. Plus de

6.225 euros ont été récoltés. Merci aux scouts, au conseil municipal des enfants et à toutes les associations qui ont tenu à participer.

UNIAT

Depuis 80 ans, l'UNIAT (Union nationale des invalides et des accidentés du travail) apporte son soutien pour les démarches administratives, sociales et juridiques en matière de retraite, d'assurance, de logement, de prestations sociales et de fiscalité. Ne passez pas à

côté d'un avantage vous revenant ou d'une régularisation de vos droits, venez rencontrer Béatrice Fincker, la correspondante locale de l'UNIAT, chaque 3^e mardi du mois de 10h à 10h45 à la maison des associations de Thann, au 18, rue de la Halle.

CALENDRIER DES VACCINATIONS

A la naissance :

hépatite B pour les enfants nés de mère HBs positives.

1 mois :

BCG pour les enfants en milieu à risques, obligatoire pour l'entrée en collectivité.

2 mois :

diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche et hémophilus B en primo-injection (vaccin heptavalent), valence anticoquelucheuse à germe entier recommandée, hépatite B recommandée en primo-vaccination associée aux vaccins précédents.

3 mois :

diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche et hémophilus B en 2^e injection ; hépatite B en 2^e injection associée aux vaccins précédents.

4 mois :

diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche et hémophilus B en 3^e injection.

Avant 24 mois :

pneumocoque recommandé aux enfants exposés du fait d'une pathologie fragile ou du mode de vie.

12 mois :

hépatite B (3^e injection 5 à 12 mois après la 2^e), ROR en

primo injection recommandée à partir de 12 mois.

16 à 18 mois :

diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche et hémophilus B en 1^{er} rappel.

3 à 6 ans :

ROR rappel recommandé pour tous.

6 ans :

BCG obligatoire à l'entrée en collectivité, diphtérie, tétanos et poliomyélite en 2^e rappel, ROR en rappel s'il n'a pas été fait.

11 à 13 ans :

diphtérie, tétanos et poliomyélite en 3^e rappel, coqueluche 2^e rappel associé aux vaccins précédents, ROR rappel s'il n'a pas été fait, hépatite B recommandée, test tuberculinique et revaccination BCG si négatif.

16 à 18 ans :

diphtérie, tétanos et poliomyélite en 4^e rappel, recommandé pour les femmes non vaccinées.

A partir de 18 ans :

tétanos, poliomyélite et rubéole recommandée pour les femmes non vaccinées.

A partir de 65 ans :

grippe tous les ans.